

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

NOR : AFSR1430988A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu le décret n° 2014-1228 du 22 octobre 2014 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des droits des femmes, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2014 portant création et composition du comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes;

Vu le procès-verbal établi le 9 décembre 2014 par le bureau de vote central à l'issue des élections au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Arrête:

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent siègent, en qualité de représentants du personnel, au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

UNSA emploi-solidarité - SNASS CFTC

Membres titulaires

M. Jean-Noël GALY, agence régionale de santé d'Île-de-France.

M. Guillaume KLEIN, agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon, délégation territoriale de l'Hérault.

Mme Isabelle PLAISANT, agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon.

M. Stéphane ROCHE, direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Ardennes.

M. Thierry MATHIEU, agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégation territoriale des Alpes-Maritimes.

Membres suppléants

M. Christian SOBUCKI, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Mme Christine COMBE, administration centrale, direction des affaires juridiques.

Mme Chantal DIEMONT, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

M. Stéphane BLANCHON, agence régionale de santé de Rhône-Alpes, délégation territoriale de Savoie.

Mme Myriam LOFTI, administration centrale.

UGFF-CGT

Membres titulaires

Mme Catherine MARTY, administration centrale, direction des ressources humaines.

M. Laurent ORTIC, agence régionale de santé de Midi-Pyrénées.

Mme Badra DELHOUM, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Laurent LAPLANCHE, administration centrale, direction des ressources humaines.

Membres suppléants

M. Bruno LANLLIER, agence régionale de santé de Midi-Pyrénées, délégation territoriale de l'Ariège.

M. Nicolas TASSO, Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, antenne de Lyon.

Mme Béatrice LEROY, administration centrale, direction des finances, des achats et des services.

Mme Dominique PANICO-MIALON, direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère.

CFDT

Membres titulaires

Mme Cathy AUGER-DUBOIS, agence régionale de santé des Pays de la Loire.

M. Damien DURAND, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

M. Maurice MENDES DA COSTA, administration centrale.

Membres suppléants

M. Georges AMARANTHE, agence régionale de santé de Haute-Normandie.

Mme Francesca DOS SANTOS, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nord - Pas-de-Calais.

M. Alain OLMOS, administration centrale.

FO

Membres titulaires

M. François GUERARD, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Juan NAVARRO, agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon.

Membres suppléants

M. Xavier CREMOUX, agence régionale de santé de Midi-Pyrénées.

M. Jean-Louis JARGEAU, direction départementale de la cohésion sociale des Bouches-du-Rhône.

SUD - Solidaires fonction publique

Membre titulaire

M. Daniel LUDWIKOWSKI, agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais.

Membre suppléant

Mme Sylvie MAIXANT, direction départementale de la cohésion sociale de la Haute-Garonne.

Article 2

Le mandat des représentants du personnel mentionnés à l'article 1^{er} prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée de quatre ans.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 15 décembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
J. BLONDEL